

Jean Jaurès et la langue d'Oc

<http://www.lamarseillaise.fr/culture/patrimoine/34352-jaures-et-la-langue-d-oc>



Jean Jaurès assassiné le 31 juillet 1914. L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Dans la famille de Jean Jaurès, dont on commémore le centenaire de sa mort, on parle français et on utilise l'occitan... à l'occasion.

Au XIXe siècle, utiliser le français marque un statut social, tandis que le peuple parle les langues régionales. Avec les enfants de son âge Jaurès parle occitan sauf à l'école où on fait la chasse aux « patois ». Jaurès n'emploie pas les termes « Occitanie » ou « occitan », mais « Midi » et « langue méridionale ». Il utilise souvent le terme de « patois » très utilisé alors, terme qu'il mettra bientôt entre guillemets.

Il est élu député du Tarn en 1885. C'est alors un républicain modéré d'éducation bourgeoise et très religieuse. Il affirme combattre les socialistes qui veulent « remuer les pavés et les barricades et faire couler le sang des Français ». Il va découvrir le monde des mineurs puis, enseignant à l'université de Toulouse, le prolétariat urbain. À Carmaux, se succèdent grèves et répressions des mineurs et des verriers.

C'est dans les années 1889-1892 que Jaurès vient aux idées socialistes et se réclame du « socialisme collectiviste et communiste qui veut transformer la propriété capitaliste en propriété socialiste ». Il a acquis la conviction que les prolétaires sont seuls capables de se battre pour autre chose que pour eux-mêmes, pour désaliéner toute la société. Et il parle ainsi des gens du Midi : « Nul n'a plus de respect que moi pour ces populations vaillantes qui depuis si longtemps luttent pour la République : elles l'ont soutenue de leur vote aux heures difficiles ; elles l'ont soutenue de leur sang et de leur liberté aux heures tragiques ; peu de régions de France ont compté plus de combattants de l'idée républicaine et plus de proscrits » (la dépêche du 18 mars 1897).

Attachement à la langue d'oc

À cette époque, l'Église utilise les langues régionales dans ses prêches pour combattre les idées républicaines, en particulier lors de la séparation des Églises et de l'État. Certains, comme les radicaux, font alors l'amalgame entre cultures régionales et idées réactionnaires. Jaurès a lu les troubadours et les auteurs occitans de son époque : Mistral, Aubanel, Fourès... Mais, enseignant de la IIIe République, il privilégie le français, avant d'affirmer son attachement à la langue d'Oc.

« J'ai le goût le plus vif pour la langue et pour les œuvres de notre Midi, du Limousin et du Rouergue au Languedoc et à la Provence. J'aime entendre notre langue et j'aime la parler. Dans les réunions populaires les paysans et les ouvriers (...) aiment bien quand on leur a parlé en français, qu'on s'adresse aussi à eux dans notre langue du Midi. Cela crée entre celui qui parle et ceux qui écoutent une intimité plus étroite » (la dépêche du 27 septembre 1909).

Pour lui, il faut partout reconnaître et accepter la diversité ethnique, donc défendre les cultures minoritaires qu'un État centralisateur s'efforce de gommer. Politiquement, il défend aussi bien le pluralisme culturel des pays du Maghreb qu'il demande le développement des cultures régionales en France.

La langue occitane doit être enseignée : « Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent encore ce qu'on appelle d'un nom grossier « le patois ». Ce ne serait pas négliger le français : ce serait le mieux apprendre, au contraire que de comparer familièrement dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans ses moyens d'expression avec le languedocien et le provençal. Ce serait, pour le peuple de la France du Midi, le sujet de l'étude linguistique la plus vivante, la plus familière, la plus féconde pour l'esprit. Par-là serait exercée cette faculté de comparaison et de discernement, cette habitude de saisir entre deux objets voisins les ressemblances et les différences, qui est le fond même de l'intelligence. »

Ce serait, pour les élèves, « la révélation que tout subsiste et que tout se transforme. Le parler de Rome a disparu, mais il demeure jusque dans le patois de nos paysans comme si leurs chaumières étaient bâties avec les pierres des palais romains. (...) Il serait facile aux éducateurs, aux maîtres de nos écoles de montrer comment aux XIIe et XIIIe siècles, le dialecte du Midi était un noble langage de courtoisie, de poésie et d'art ; comment il a perdu le gouvernement des esprits par la primauté politique de la France du Nord, mais que de merveilleuses ressources subsistent en lui ! » (La Dépêche du 15 août 1911)

Au cœur du débat sur les langues régionales

Il s'exprime à nouveau dans la Revue de l'enseignement primaire du 15 octobre 1911 : « J'ai été frappé de voir, au cours de mon voyage à travers les pays latins que, en combinant le français et le languedocien, et par une certaine habitude des analogies, je comprenais en très peu de jours le portugais et l'espagnol.

J'ai pu lire, comprendre et admirer au bout d'une semaine les grands poètes portugais. Dans les rues de Lisbonne, en entendant causer les passants, en lisant les enseignes, il me semblait être à Albi ou à Toulouse.

Si, par la comparaison du français et du languedocien ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout le Midi de la France, apprenaient à trouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clef qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines, qui aujourd'hui, dans l'Europe méridionale et dans l'Amérique du Sud développe tant de forces et d'audacieuses espérances. Pour l'expansion économique comme pour l'agrandissement intellectuel de la France du Midi, il y a là un problème de la

plus haute importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention des instituteurs. »

On ne peut que s'étonner, en cette année marquant le centenaire de la disparition de Jean Jaurès, que ceux qui se proclament ses héritiers n'aient pas encore ratifié la Charte européenne des langues minoritaires. La France est à ce jour un des rares pays à ne pas reconnaître les langues régionales comme faisant partie du patrimoine culturel de l'Europe.

Raymond BIZOT